Le magazine des militants de la Région Centre-Val de Loire

# InterVals

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

N°157 Octobre 2022



## Une énergie COLLECTIVE

## TOUJOURS RENOUVELABLE !

Edito



# Une fin d'année bien chargée
# MAIS NOTRE DÉTERMINATION **RESTE TOUJOURS LA MÊME !**




## L'ÉVÉNEMENT *de cette fin d'année ...*

CONGRÈS
URI CENTRE-VAL DE LOIRE
8-9 novembre 2022
CCI de Chartres
le Dôme
5 bis avenue Marcel Proust
28000 CHARTRES

## LE POUVOIR D'ACHAT, UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE

La question du pouvoir d'achat reste un des sujets d'actualité depuis maintenant un an. La loi pouvoir d'achat votée cet été avait pour objectif de limiter l'impact de l'inflation sur le budget des ménages, avec des mesures d'urgence positives, notamment la hausse des minimas sociaux et des pensions. Mais pour le reste, la loi adoptée privilégie des dispositifs comme la prime dite de pouvoir d'achat, ou la facilitation du versement de l'intéressement, à l'initiative exclusive de l'employeur, et/ou accompagnées d'allégements sociaux ou fiscaux.

## UNE INFLATION TOUJOURS GALOPANTE, LES SALAIRES NE SUIVENT PAS

La question des hausses de salaires reste donc entière, de même que notre détermination à soutenir nos équipes dans les négociations dans les entreprises et les branches.
À la suite de la revalorisation automatique du SMIC au 1er août, 143 branches professionnelles sur 171 étaient en situation de non-conformité au regard du SMIC. Un cycle immuable, l'inflation allant beaucoup plus vite que la négociation sociale, elle-même plus rapide que la procédure d'extension. La seule réponse du gouvernement à cette situation est de menacer les branches durablement non conformes de restructuration, sans grande conviction au demeurant, le ministre reconnaissant lui-même que cette mesure n'a pas vocation à s'appliquer.

## LE PARTAGE DES VALEURS SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

Plus largement, c'est le sujet du partage de la valeur qui est sur le devant de la scène. Ce qui signifie pour nous de s'attaquer à de nombreuses dimensions : écarts de rémunération entre plus bas et plus hauts salaires, égalité salariale entre femmes et hommes, transparence des politiques fiscales et sociales des entreprises, dispositifs de rémunération variable, sous-traitance responsable, partage du pouvoir dans les entreprises.

Aujourd'hui, le gouvernement demande aux partenaires sociaux d'ouvrir une négociation sur le partage de la valeur. Mais, sur un périmètre très largement restreint par rapport à notre vision, puisque le document d'orientation du gouvernement fait référence pour l'essentiel aux dispositifs d'épargne salariale (intéressement, participation, prime de partage de la valeur, actionnariat salarié).

Ce qui ne nous empêchera pas d'avancer des propositions concrètes, comme nous l'avons déjà fait lors du débat sur la loi pouvoir d'achat, sur la généralisation de la participation ou la simplification de la formule de calcul.
Période de travail et de lutte pour tous les militants de la Région Centre-Val de Loire sur ces sujets de pouvoir d'achat mais aussi de cycle électoral tant dans le privé que dans le public.

## ÉLECTIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE ET LE RENOUVELLEMENT DES CSE

La campagne pour les élections professionnelles dans les fonctions publiques bat son plein, les listes seront closes en octobre, les militants arpentent les administrations.

Une autre campagne s'annonce : le renouvellement des CSE. C'est donc un moment crucial pour les équipes, qui vont devoir préciser leurs objectifs et renégocier afin d'améliorer la qualité du dialogue social dans l'entreprise. Des résultats de ce deuxième cycle électoral dépendront le rapport de force dans les entreprises, mais aussi le maintien de la CFDT comme première organisation syndicale !

## UNE FIN D'ANNÉE TENDUE POUR TOUS LES MILITANTS !

La CFDT Centre-Val de Loire sait que cette fin d'année va être tendue pour tous les militants dans ce contexte.

Beaucoup de sujets ont été abordés et sont à aborder dans cette fin d'année, c'est le cas de la journée mobilité qui s'est tenue le 28 septembre 2022, à l'initiative de la CFDT Centre-Val de Loire, dans le cadre de l'appel à projet que nous avons déposé auprès de l'ANACT.

Nous avons pu aussi échanger avec certains d'entre vous, présents lors de la journée du 3 octobre 2022 sur la QVCT et la négociation dans des accords d'entreprises ou d'administrations.

C'est aussi en cette fin d'année que nous avons notre congrès qui vous permettra de déterminer les orientations des 4 années à venir pour la CFDT en Centre-Val de Loire. ■

Nathalie DUMAIS
Secrétaire générale adjointe
Responsable communication
et DOF URI Centre



# TEXTES MIS EN DEBAT

## CONGRÈS CFDT CENTRE-VAL DE LOIRE

8 et 9 novembre 2022
A la CCI de Chartres – Le Dôme
5 bis, Av. Marcel Proust
28000 Chartres

Les syndicats ont pu déposer leurs amendements sur la plateforme et la commission des résolutions a eu lieu le 28 septembre 2022.
Elle a statué comme suit :

**AVANT PROJET DE RÉSOLUTION GÉNÉRALE**
**Commission des résolutions**

- Nombre d'amendements reçus : 133
- Nombre d'amendements rejetés * : 75
- Nombre de syndicats ayant déposé au moins 1 amendement : 12
- Nombre d'amendements portés aux débats : 4
- Nombre d'amendements intégrés : 39
- Nombre d'amendements avec nouvelle formulation : 15

* Dans les 75 amendements rejetés, certains l'ont été car d'autres sont intégrés ou mis en débat.

### Articles : 1.5.

**Texte article :**
Faire face à ces enjeux nécessite de se réinterroger sur nos modes de fonctionnement et notre organisation. Il nous faut approfondir de nouveaux modes de collaborations, de mutualisations entre structures CFDT pour être plus efficace et renforcer la proximité avec les salariés. L'accompagnement des militants et des structures doit être une préoccupation constante, non pas pour « faire à la place de » ou « dire que faire » mais bien pour donner tous les outils nécessaires pour être émancipé et agir sereinement.

#### SYNDICAT REGIONAL CFDT CHIMIE ÉNERGIE CENTRE-VAL DE LOIRE

**Propositions de modification :**
**Modification :**
Pour faire face à ces enjeux de développement et de renouvellement, il nous faut tester de nouveaux modes de collaborations, de mutualisations entre structures CFDT pour être plus efficace et renforcer la proximité avec les salariés. L'accompagnement des militants et des structures doit être une préoccupation constante, non pas pour « faire à la place de » ou « dire que faire » mais bien pour donner tous les outils nécessaires pour être émancipé et agir sereinement.

**Commentaires :**
La ré interrogation n'a plus sa place, il faut désormais en prendre acte (ce n'est plus à prouver) et tenter des choses, se faire appuyer de «sachants» pour aller à la rencontre des salariés et des profils que l'on souhaite toucher.

**Avis de la commission : mis en débat**

### Articles : 2.3.3.2.

**Texte article :**
**La CFDT Centre Val de Loire forme actuellement 2,5 % de ses adhérents et militants, c'est très insuffisant. L'objectif de la mandature est donc d'augmenter de manière significative le nombre de militants formés.**

#### SYNDICAT CFDT COMMUNICATION CONSEIL CULTURE BERRY-VAL DE LOIRE

**Propositions de modification :**
La CFDT Centre Val de Loire forme actuellement 2,5 % de ses adhérents et militants, c'est très insuffisant.
L'objectif de la mandature est donc d'augmenter de manière significative le nombre de militants formés. Pour y parvenir, il est primordial que davantage de syndicats inscrivent leurs adhérents aux formations proposées.

**Commentaires :**
Il nous semble important d'engager plus fortement les syndicats afin d'atteindre cette volonté qui est affichée à tous les niveaux de l'organisation. Car ce sont bien les syndicats qui sont politiquement responsables de la formation de leurs adhérents et en particulier de leurs inscriptions.
C'est aussi suite au constat que ce sont bien souvent les mêmes syndicats qui alimentent les formations en nombre de stagiaires et que ces derniers ne suffisent hélas plus pour maintenir l'ensemble des formations prévues.

**Avis de la commission : mis en débat**

### Articles : 3.5.1.

Texte article :

Les adhérents sont une source de démocratie pour la CFDT, ils nous permettent aussi d'assurer notre renouvellement générationnel. L'ambition de la CFDT Centre Val de Loire est de faire adhérer tous les salariés et agents qui s'expriment avec les valeurs de la CFDT ainsi que présentés ou élus sous son étiquette.

#### SYNDICAT CFDT PROTECTION SOCIALE CENTRE

Propositions de modification :

Les adhérents sont une source de démocratie pour la CFDT, ils nous permettent aussi d'assurer notre renouvellement générationnel. L'ambition de la CFDT Centre Val de Loire est de faire adhérer tous les salariés et agents qui s'expriment avec les valeurs de la CFDT.

Commentaires : Le SYPSC souhaite que soit ôté («ainsi que présentés ou élus sous son étiquette») de l'article car il ne nous paraît pas opportun d'écrire dans une résolution la possibilité de présenter une liste CFDT avec des personnes non adhérentes.

Avis de la commission : mis en débat

### Articles : 4.5.2.

Texte article : La CFDT Centre Val de Loire demandera une action spécifique pour une offre de logement plus vaste et diversifiée afin de permettre la plus grande attractivité de notre région.

#### SYNDICAT CFDT DES BANQUES ET ASSURANCES DE LA REGION CENTRE VAL DE LOIRE

Propositions de modification : Ajouter l'article 4.5.2.2 : La CFDT Centre Val de Loire revendiquera une meilleure cohérence des politiques publiques d'aménagement du territoire afin d'améliorer le lien entre l'emploi et le logement ; Ce n'est pas le cas avec la création de zone d'activité favorisant les implantations d'entreprises sur des terres d'origines agricoles ; Ces secteurs éloignés des centres urbains, sont inadaptés pour accueillir des familles de salariés. Les salariés habitent majoritairement dans des zones urbaines et péri urbaines, en des lieux beaucoup trop distants de ces zones d'activités, ce qui génère des difficultés de recrutements pour les entreprises et nécessite un véhicule personnel pour aller travailler.

Commentaires :

1/ Où est la cohérence d'installer ex nihilo des entreprises au milieu de nulle part, parce qu'on a une sortie d'autoroute et des mesures de défiscalisation des Conseils Départementaux ? C'est le cas pour la zone d'activité inter départementale d'Artenay-Poupry (à la limite des départements 45 et 28 sur l'Autoroute A10).

2/ Dans de tels zones campagnardes où des entreprises s'installent, il n'y a pas à proximité d'habitations en quantité suffisante, ni de services de proximités (commerces, écoles, sports et loisirs ...) permettant d'y résider en famille. Les salariés sont donc obligés de résider fort loin (au moins à 40 kilomètres), dans des zones urbaines ou péri-urbaines. Quid d'une réflexion globale sur l'aménagement du territoire et sur son urbanisation ?

3/ Les salariés sont obligés de se déplacer par le moyen de leur véhicule personnel ; Problème de coût de l'énergie (guerre en Ukraine), et d'émission de CO2. D'où difficulté pour ces entreprises à recruter des salariés.

4/ Dans la région, il y a des zones urbaines et péri urbaines qui sont actuellement en manque d'emplois, et qui seraient intéressées par de nouvelles implantations d'entreprises. Des friches industrielles sont à reconquérir.

5/ Pour installer des entreprises en rase campagne il faut retirer des surfaces importantes à l'agriculture ; Mais la politique actuelle est à la sobriété foncière et à la lutte contre l'artificialisation des sols ; Avec pour objectif « zéro artificialisation nette » en 2050.

Avis de la commission : mis en débat

## CANDIDATS AU BUREAU RÉGIONAL

**Candidats présentés par le Bureau régional sortant**

| NOM | Prénom | |
|---|---|---|
| AVELINE | Teddy | |
| AZOUZI | Habiba | |
| BLOT | Caroline | Proposée par le territoire du Loiret |
| BOUADMA | Rachid | Proposé par le territoire du Cher |
| DEBANNE | Frédéric | Proposé par le territoire de l'Indre |
| DEFORGE | Marguerite | |
| DUMAIS | Nathalie | |
| FLACHER | Martine | |
| FRAIPONT | Eric | |
| LE MOAL | Christine | Proposée par le territoire d'Eure-et-Loir |
| LE ROY | Guillaume | Proposé par le territoire du Loir-et-Cher |
| LORY | Gilles | |
| RAHARD | Xavier | Proposé par le territoire de l'Indre-et-Loire |
| THIBERGE | Cécile | |
| UBEL | Nicolas | |
| VISEUX | Thierry | |

**Candidats présentés dans le collège des syndicats**

| NOM | Prénom | |
|---|---|---|
| BABAULT | David | Syndicat Chimie Energie du Centre-Val de Loire |
| CHAUSSEPIED | Bruno | Syndicat Interco de l'Indre-et-Loire |
| GIRAUD | Sébastien | Syndicat Protection Sociale du Centre |
| GIRAULT | Franck | Syndicat Santé-Sociaux du Loir-et-Cher |
| JULIEN | Marie | Syndicat Services du Val-de Loire |
| MALLET | Christine | Syndicat Santé-Sociaux de l'Eure-et-Loir |
| MELON | Ludovic | Syndicat Communication Conseil Culture Berry Val de Loire |
| PILON | Patricia | Syndicat Communication Conseil Culture Berry Val de Loire |
| REPELLIN | Thierry | Syndicat des Banques et Assurances du Centre-Val de Loire |
| RODRIGUEZ | Hervé | Union Territoriale des Retraités du Cher |
| TARIGHT | Patrice | Syndicat de la Métallurgie Centre-Val de Loire |
| VENTURO | Cécilia | Syndicat Interco du Loiret |
| WIART | Jean-Philippe | Syndicat des Etablissements et Arsenaux de l'Etat du Cher et de l'Indre |







■ La troisième édition de «Réponse à emporter» a mobilisé les équipes CFDT de la Région Centre-Val de Loire. Les Unions départementales et des syndicats ont mis en place l'organisation et coordonné les moyens durant la mobilisation des 27, 28 et 29 septembre 2022. 15 points de rencontres avec des publics venant d'horizon professionnels différents ont été installés :

- A la rencontre des citoyens sur une place de centre-ville,
- au-devant des apprentis à l'entrée du centre de formation professionnelle,
- mais aussi à la recherche de proximité auprès des agents des services publics.

Nous avons eu des questions diverses et variées sur le contrat de travail, le rôle des syndicats dans l'entreprise, l'implication de la CFDT dans un projet de société, pour un changement de métier, une aide pour financer un permis B ...

C'est aussi l'occasion pour les syndicats de renforcer les liens avec des acteurs qui organisent la société au quotidien, de faire de nouveaux contacts et de partager des expériences entre militants.

Ce moment partagé est plutôt bien reçu et suscite la curiosité des agents et salariés qui ont croisé la couleur orange. ■




# CAMPAGNE RÉPONSES À EMPORTER 2022

| DÉPARTEMENT | LIEU | CIBLE | STRUCTURE |
|---|---|---|---|
| BOURGES | Place Seraucourt | Agents | Interco - UD |
| ST AMAND-MONTROND | Rue de la Croix Duchet | Agents | Santé - UD |
| BOURGES | Chemin de Turly | Jeunes | Services - UD |
| CHARTRES | Place des Epars | Agents/jeunes/ Retraités | Finances - UD |
| BUZANCAIS | | Agents | UD |
| CHATILLON-SUR-INDRE | | Agents | UD |
| LEVROUX | | Agents | UD |
| TOURS | Gare de tours | Agents/jeunes/ Retraités | UD |
| JOUÉ-LES-TOURS | Rue Joseph Cugnot | Jeunes | Services - UD |
| ROMORANTIN | Place de Gaulle | Jeunes | S3C - Métaux - Santé 41 - UTR UD |
| ROMORANTIN | Avenue de Paris | Agents | SGEN - interco Santé - UD |
| ORLEANS | Place de Gaulle | Agents/Jeunes/ Retraités | SGEN - Interco - Services - UD |
| ORLEANS | Rue Marcel Proust | Agents/Jeunes | SGEN |
| ORLEANS | La Source Faculté des ST | Agents/Jeunes | SGEN |
| ORLEANS | Rue St Etienne | Agents/Jeunes | SGEN |



# Malakoff Humanis est là pour vous !

*Handicap, dépendance, maladie, chômage, divorce... les sources de fragilité sont nombreuses. Chaque jour, nous accompagnons nos assurés et leur famille avec des solutions concrètes, un accompagnement personnalisé et des aides financières(1) autour de 5 thématiques : **handicap, aidants, cancer, bien-vieillir et fragilités sociales.***

## Notre objectif ? Protéger et améliorer la qualité de vie de chacun avec :

- des dispositifs sur-mesure pour vivre le handicap autrement, grâce à des aides financières notamment pour l'adaptation du logement et l'attribution de chèques CESU (1).
- des solutions concrètes pour ceux qui prennent soin d'un proche au quotidien,
- un accompagnement personnalisé pour faciliter le retour à l'emploi des personnes atteintes d'un cancer ou d'une maladie grave,
- des réponses aux questions et des solutions pour aborder sa retraite en douceur,
- des services qui protègent les salariés et leur famille dans tous les moments de la vie même les plus difficiles.

(1) Nos aides sont attribuées sous condition de ressources et en complément des dispositifs publics.



Acteur majeur de la protection sociale, **Malakoff Humanis** place l'humain au cœur de ses solutions d'accompagnement et de ses innovations pour offrir à ses clients la meilleure qualité de services.

Engagé pour une société plus inclusive, **Malakoff Humanis** est convaincu que les entreprises ont un rôle à jouer au sein de la société et qu'elles doivent contribuer à la rendre plus juste et plus inclusive.

## Pour plus d'informations :

Contactez **Tristan LE SAUX-NORMAND**
tristan.lesauxnormand@malakoffhumanis.com
**Tél. 06 71 95 27 36**

Ou rendez-vous sur notre site internet :
**malakoffhumanis.com**

malakoff humanis
SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

**Malakoff Humanis Prévoyance** - Institution de prévoyance régie par le livre IX du Code de la sécurité sociale - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 775 691 181 - Siège : 21 rue Laffitte, 75009 Paris - **Mutuelle Malakoff Humanis** - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 784 718 256 - Siège : 21 rue Laffitte, 75009 Paris - Mutuelle membre du groupe Malakoff Humanis - **Institution Nationale de Prévoyance des Représentants (INPR)** - Institution de prévoyance régie par les dispositions du Titre III du Livre IX du Code de la sécurité sociale - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 352 983 118 - Siège social : 21 rue Laffitte 75009 Paris.

MH-22180_2208

# VOTRE VOIX
# NOTRE ACTION
## VOTEZ CFDT

**8 décembre 2022**




**Pas moins de 5,7 millions d'agents des trois fonctions publiques sont appelés à voter le 8 décembre prochain.**

En région, plus de 190.000 agents publics (fonctionnaires, contractuels, apprentis...) voteront le 8 décembre.
Ils étaient plus de 210.000 en 2018.

Les effectifs :

- **71.000** **dans la Fonction Publique d'Etat** (moins 17 000),
- **67.800** **dans la Fonction Publique Territoriale** (moins 2 000)
- **et 51.400** **dans la Fonction Publique Hospitalière** (moins 800).

**Ces agents, indispensables dans le fonctionnement de nos services publics sont ainsi de moins en moins nombreux et ont grand besoin d'être écoutés et défendus.**

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

## VOTEZ CFDT

# VOTRE VOIX
# NOTRE ACTION
## VOTEZ CFDT



## UN ENJEU NATIONAL d'abord

Grâce aux résultats des élections professionnelles de 2018, la CFDT est passée 1ère organisation syndicale française, secteurs privés et publics confondus. Mais elle est 2ème organisation dans les fonctions publiques, avec 19 % des suffrages derrière la CGT (avec un écart réduit de 100.000 à 60.000 voix en 2018) et juste devant FO.
**L'OBJECTIF NATIONAL EST DE PASSER PREMIER DANS LES FONCTIONS PUBLIQUES.**

## UN ENJEU RÉGIONAL améliorer et amplifier !

**AMÉLIORER LES RÉSULTATS DE 2018**
Nous sommes 1ère organisation syndicale dans la région, avec 2.397 voix d'avance sur la CGT. Mais nous devons réduire les écarts dans la FPE : nous sommes 4ème, à 220 voix de l'UNSA, 559 de FO et 3.513 de la FSU (principalement dans l'éducation nationale). Il est donc possible de passer devant l'UNSA et FO.

**AMPLIFIER LES RÉSULTATS DANS L'HOSPITALIÈRE ET LA TERRITORIALE**
Nous avons 291 voix de plus que la CGT. Grâce au travail effectué par les militants depuis 4 ans, de nouvelles listes ont vu le jour dans des lieux stratégiques : à l'hôpital de Dreux (1.850 agents), 3 nouvelles sections dans l'Indre (environ 500 agents)...
Et à la territoriale, nous avons 649 voix de plus que la CGT. Les équipes sont sur le terrain, de nouvelles listes seront déposées, de nouveaux agents pourront ainsi voter CFDT.

Mais nous ne pourrons gagner ces élections que si nous **luttons efficacement contre l'abstention.**

**L'abstention** aux différentes élections est de plus en plus importante, en 2018, la participation n'a atteint que 46,59 %. Le rapport de force que nous avons dans les instances est ainsi amoindri. L'abstention ne doit pas être la première force syndicale, comme elle est la première force politique en France.

## ALORS ...
# LA MOBILISATION DE TOUS EST INDISPENSABLE !

**Nous connaissons tous des fonctionnaires dans notre entourage, incitons-les à voter pour la CFDT.**

**Le vote aura lieu le 6 décembre 2018 pour les trois Fonctions Publiques, mais ...**

- Certains voteront à l'urne ce jour-là.
- D'autres voteront par correspondance, en fonction de leur présence ou non près d'un lieu de vote.
- D'autres enfin voteront à distance, c'est le vote électronique.

Ces deux derniers modes de scrutin, se déroulent sur plusieurs jours, au plus tôt à partir du 29 novembre. Mais tous se termineront le 8 décembre !

## LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

**Il existe trois lieux de consultation qui peuvent être locaux, régionaux ou nationaux.**

**1.**



**Comité Social d'Administration (CSA)**
si tu travailles dans une administration de l'État.



**Comité Social d'Etablissement (CSE)**
si tu travailles dans un établissement hospitalier.



**Comité Social Territorial (CST)**
si tu travailles dans une collectivité ou un établissement territorial

Ces comités sociaux, nouvellement mis en place, sont nés de la fusion des comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

**2.**



**La commission administrative paritaire (CAP)**
et son extension, le conseil de discipline, peuvent être locales (établissement, collectivité, département, académie...)

**3.**



**La commission consultative paritaire (CCP)**
peut-être au niveau des ministères, des centres de gestion, des collectivités, des établissements ou au niveau départemental



## REPRÉSENTER LE PERSONNEL AU COMITÉ SOCIAL,

# C'EST AGIR

## AU PLUS PRÈS DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES COLLÈGUES.

La liste des compétences du Comité social et des cas où il est obligatoirement consulté est longue. Retenons que le Comité social traite de tout ce qui est d'**ordre collectif et relatif à l'organisation du travail dans les services et les administrations.**

En aucun cas, le Comité social ne peut se saisir de situations individuelles.

Le Comité social est l'**instance de régulation professionnelle de proximité.** La parole y étant libre, tout peut y être dit, porté à la connaissance de l'administration, ou dénoncé.

Au-delà d'un seuil d'effectifs fixé à 200 agents, une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est obligatoirement créée au sein du Comité social.

## LES THÉMATIQUES

# PORTÉES PAR LA CFDT

## POUR LES 3 FONCTIONS PUBLIQUES

- Rémunérations de carrières,
- Egalité professionnelle,
- Télétravail,
- Contractuels,
- Protection sociale complémentaire.

D'autres thèmes s'ajouteront portés par les fédérations et les syndicats dans leurs champs professionnels.

**Des outils de communication sont mis à disposition des équipes et des militants :**

- Affiches, guides, tracts, vrai-faux.
- Les réseaux sociaux des structures fédératives, des syndicats, de l'UFFA.
- Les sites : Confédération, UFFA, Fédérations, URI, syndicats et sections.

La CFDT Centre-Val de Loire continue son investissement pour soutenir et accompagner les syndicats des fonctions publiques. Ainsi, un budget conséquent de 30.000 € a été voté par le Bureau régional.

Il servira à abonder le financement de la Confédération pour les dépenses de la campagne, à proposer des goodies, des tracts et des affiches.

Enfin, la Confédération et l'UFFA organisent des séminaires avec les Fédérations et les URI.

Les séminaires de mars et septembre étaient ouverts aux syndicats avec des informations/questions, des ateliers...

*«L'enjeu qui est le nôtre aujourd'hui, c'est que l'on progresse*
*dans les élections, c'est un rendez-vous primordial pour la CFDT et pour la Fonction Publique».*

Laurent BERGER




SEPTEMBRE 2022

## LA CAMPAGNE ENTRE DANS SA PHASE LA PLUS ACTIVE

et durera jusqu'au scrutin fixé le **8 décembre !**



Un second séminaire avec la Confédération, l'UFFA (Union des Fédérations de Fonctionnaires et Assimilés), les Fédérations et les URI a eu lieu le 16 septembre.

Organisé sur le même format que celui du 25 mars, c'est-à-dire en visioconférence et ouvert aux syndicats, plusieurs d'entre eux ont répondu présents : SGEN, Interco, Santé Sociaux et Défense.

Vu le faible nombre de participants, nous avons opté une nouvelle fois dans notre région pour une rencontre unique à Orléans.

L'objectif de ce séminaire était de répondre aux questions posées par les syndicats et de maintenir la mobilisation. Pendant ce séminaire, nous avons pu échanger avec Laurent Berger une partie de la matinée.

Cette journée permet de faire le lien entre Région et Fédération : le syndicat ne doit pas rester seul pour les élections, cela permet le repérage des «trous dans la raquette» et la construction des solutions collectives.

L'après-midi, nous avons travaillé en ateliers, sur la constitution des listes, les actions de visibilité, le public à prioriser et la stratégie des dernières semaines.

Enfin, la journée a été clôturée par Jocelyne CABANAL, secrétaire nationale et Mylène JACQUOT, secrétaire générale de l'UFFA.

## Notre région est au taquet !

# LA MOBILISATION DES ÉQUIPES EST INTENSE !

## VOICI LES ACTIONS PRÉVUES ...

- Des cafés gourmands, syndicaux
- Des escapades, vagabondages
- Des réunions d'information mensuelle
- Des forums
- Des permanences sur les différents sites
- Des visites des agents sur leur poste de travail ...

Il faut aussi s'organiser pour la dernière ligne droite : présence dans les bureaux de vote et faire voter tous les adhérents et les sympathisants.




Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

**VOTEZ CFDT**





28 septembre 2022

# JOURNÉE MOBILITÉ

La CFDT Centre-Val de Loire a déposé en 2022 un appel à projet auprès de l'Anact :
**Les déplacements domicile-travail : comment accompagner les TPE/PME pour favoriser le report modal et favoriser des alternatives à l'auto-solisme ?**

Afin de mobiliser les parties prenantes, cette réunion d'information-consultation était conduite par la CFDT Centre Val de Loire.

- Les employeurs et représentants de salariés souhaitant s'inscrire dans la démarche,
- La CCI du Loiret,
- Orléans Métropole,
- l'Anatc,
- L'Ademe centre-Val de Loire.

D'autres organismes étaient présents afin d'échanger ensemble sur des solutions qui pourraient être mises en oeuvre. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. La journée s'est déroulée en 4 phases .

Une intervention le matin de la Métropole :

- Déplacements domicile-travail en Orléanais : quels enjeux ?

3 tables-rondes l'après-midi sur les thématiques suivantes :

- Quelles solutions et comment se les approprier ?
- Le thème des mobilités est-il un sujet de dialogue social ?
- Quelles aides et quels moyens pour engager le changement des pratiques ?



Intervention de la Métropole
## DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL EN ORLÉANAIS : QUELS ENJEUX

En 2017, le dernier Plan de Déplacements Urbains d'Orléans Métropole pointait un développement des zones périurbaines. Ce mouvement d'étalement du tissu urbain est de nature à favoriser l'automobile. Par ailleurs, on estimait que dans le Loiret, 8 salariés sur 10 se rendaient à leur travail en voiture (données 2017).

Comment cette situation a-t-elle évolué ? Quels objectifs la Métropole d'Orléans se fixe-t-elle ?
La proportion des salariés se rendant leur travail en voiture a-t-elle évolué ?
Et quelle politique la Métropole entend-elle mener pour redéfinir la place de la voiture, notamment concernant les déplacements domicile travail ?
Quels leviers ont été actionnés pour décarboner la mobilité quotidienne des salariés ?
Comment les entreprises et les administrations s'organisent-elles autour de ces enjeux ?

Table-ronde
## QUELLES SOLUTIONS ET COMMENT SE LES APPROPRIER ?

En matière de mobilité quotidienne des salariés (déplacements domicile-travail), le changement de pratiques peut être difficile à opérer. Pourtant, des solutions très opérationnelles existent. L'objectif de cette table-ronde était de partager des cas concrets afin d'en extraire des solutions duplicables.
Quelles solutions et bonnes pratiques peuvent être mises en avant ?

Table-ronde
## LE THÈME DES MOBILITÉS EST-IL UN SUJET DE DIALOGUE SOCIAL ?

Malgré la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM 2019), loi qui a instauré l'obligation d'ouvrir des négociations annuelles sur le thème des mobilités, peu d'accords de mobilités ont été négociés.
Quels sont les freins à la négociation et qu'est-il possible de négocier au sein des organisations ?
La négociation des mobilités, au niveau territorial, n'est-elle pas une piste de travail sérieuse ?

Table-ronde
## QUELLES AIDES ET QUELS MOYENS POUR ENGAGER LE CHANGEMENT DES PRATIQUES ?

Les entreprises et les établissements publics sont attendus pour mettre en oeuvre des solutions alternatives à la voiture thermique individuelle. Se posent alors parfois des enjeux méthodologiques, d'expertise, voire d'ingénierie.
Ces enjeux renvoient aussi à des investissements importants.

De nombreux dispositifs d'aide et d'accompagnement existent afin de soutenir ces actions.
Vers qui se tourner ?
Quelles sont les aides mobilisables ? ■

13 & 14 septembre 2022 à Bourges

# JOURNÉE DES FORMATEURS

## Plus d'une trentaine de formateurs au rendez-vous !



■ Pas moins de 34 formateurs de la région Centre Val de Loire se sont retrouvés pour les traditionnelles «rencontres formateurs» à Bourges les 13 et 14 septembre.

Corinne Raffini, secrétaire confédérale, est venue nous expliquer l'évolution de la structuration de la formation syndicale confédérale, suite aux décisions du congrès de Lyon. Ce chantier qui a débuté sous le mandat précédent arrive maintenant dans sa phase de mise en œuvre.

Eric Ricci, secrétaire confédéral, nous a quant à lui présenté la plateforme Ma Formation CFDT en 1 clic, sous l'angle du formateur. Autrement dit : comment je trouve sur la plateforme les documents afférant à la formation que je vais animer ?



Ensuite, Roseline Bossé, intervenante de l'AREFOR (institut de formation de la CFDT Pays de la Loire) a proposé un atelier sur la mise en situation tandis que Franck Girault et moi-même animions un atelier d'appropriation collective du dossier de formation confédéral «préparer et gagner les élections professionnelles dans le privé».
Les formateurs ont participé aux deux ateliers, le mardi ou le mercredi. L'occasion de se perfectionner dans la pratique de l'animation de formations.
Après une journée bien chargée, les formateurs se sont retrouvés pour un escape Game et une soirée conviviale.

Le lendemain, après un nouvel atelier, le bilan pédagogique de l'année écoulée a été présentée et les formateurs ont pu s'exprimer sur leurs animations, les dossiers et donner des idées pour l'année 2023.

Ces deux jours, moments forts de la vie militante des formateurs donne lieu à de nombreux échanges. C'est aussi l'occasion de faire connaissance entre formateurs du réseau régional.

Et pour la CFDT Centre Val de Loire l'occasion de les remercier pour leur engagement.

Cécile Thiberge



3 octobre 2022

# JOURNÉE QVCT

## Qualité de Vie et Conditions de Travail

Pour la première fois la CFDT Centre Val de Loire organisait le 3 octobre 2022 un forum sur la QVCT « Qualité de Vie et Conditions de Travail ».
Les militants et adhérents ont été nombreux à s'inscrire sur cette journée qui s'est déroulée à Blois.
Ce forum a été l'occasion d'aborder les conditions de travail par une plénière le matin mettant en avant les nouvelles obligations de la Loi Santé Travail, les enjeux d'une mise en place d'une démarche QVCT ainsi que la mesure de la QVCT et les outils à connaître.
Des ateliers facilitant la discussion et la compréhension ont ensuite été proposés aux participants l'après-midi. Cela a permis de vulgariser ce sujet.
Cette journée a initié collectivement un débat sur des thématiques dont on a peu l'habitude créant une dynamique tout en clarifiant les rôles et les leviers en matière de QVCT.

- Quel est le rôle d'un représentant CFDT pour inciter la mise en place d'une démarche QVCT ?
- Quels sont les principes pour une négo sur la QVCT ?

Chaque participant s'est vu remettre un pack Protection Sociale, une clef USB comprenant le Book Santé 2022.





MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

20 septembre 2022 DE 16 h 30 à 17 h 30

# 1er WEBINAIRE

«Tout savoir sur le conseil en évolution professionnelle»

## LE CEP POUR RÉPONDRE À UN SPECTRE LARGE DE QUESTIONS ...

| Développement de compétences | Analyse/Valorisation de ses compétences | Projet d'évolution externe | Projet d'évolution interne |
|---|---|---|---|
| Je veux connaître mes droits à la formation.<br><br>J'ai besoin de me former, comment choisir la bonne formation et le bon organisme ?<br><br>J'ai repéré une formation, comment la financer ? | J'aimerai savoir ce que mes compétences valent sur le marché de l'emploi.<br><br>Je veux changer de métier, comment faire ?<br><br>J'ai acquis des compétences extra-professionnelles, comment les valoriser ?<br><br>Je veux que mes compétences soient reconnues : la VAE ? | Je souhaite démissionner, que faire ?<br><br>J'aimerai créer mon activité.<br><br>Je souhaite me repositionner dans une autre entreprise.<br><br>Je ne peux plus excercer mon métier pour raison de santé.<br><br>Je n'arrive pas à avoir un emploi stable, comment décrocher un CDI ? | Je veux préparer mon entretin professionnel.<br><br>Est-ce que mon poste me correspond bien ?<br><br>Je souhaite me positionner sur un poste en interne.<br><br>Je souhaite évoluer au sein de mon entreprise.<br><br>J'hésite à rester ou à quitter mon entreprise. |






## LES CEP RENCONTRENT UNE GRANDE DIVERSITÉ DE SITUATIONS ...

- Des salariés à des étapes différentes de leur vie professionnelle avec peu d'ancienneté ou en fin de carrière, en plein développement de leurs compétences ou sur un métier menacé, pleins d'optimisme pour l'avenir ou démotivés, etc.
- Des projets variés mobilisation du CPF, reconversion, VAE, création d'entreprise etc.

Et si l'entreprise dans laquelle vous êtes devenait LE lieu de votre évolution ?
Les deux parties ont tout à y gagner !
Une sécurisation du parcours pour les salariés, l'employeur reste informé et intégré dans le processus de décision pour anticiper les situations.

Vous pourrez rencontrer le CEP sur un stand lors du congrès de l'URI Centre Val de Loire et un second Webinaire vous sera proposé en fin d'année.




Ce webinaire a été un succès et les participants ont pu récupérer beaucoup d'informations lors de celui-ci.
Alors inscrivez-vous rapidement au prochain.

29 septembre 2022

# CONGRÈS SERVICES VAL-DE-LOIRE



■Le Syndicat des Services du Val de Loire a organisé son Congrès le jeudi 29 septembre à Saint Avertin. 80 militants étaient présents pour participer aux débats statutaires.

La totalité des sections syndicales d'entreprises, la Fédération des Services, l'URI Centre et la Cores* Centre étaient présentes. Au terme de cette journée, le rapport d'activité a été voté très largement à plus de 98,30%.

Les orientations et quitus financier ont été votés à 100 % ainsi que les élus au bureau syndical. Celui-ci est composé de 14 membres : 6 femmes et 8 hommes.

Secrétaire Générale Marie JULIEN et Trésorière Cathy EGEA. La feuille de route est écrite pour ces 4 années.
Bravo à toute l'équipe. ■

**Cores : Coordination des syndicats des services de la région Centre*

1er septembre 2022

# COMITE RÉGIONAL À ORLÉANS

■Le Comité régional du 1er septembre, était dédié en matinée à l'actualité revendicative et l'après-midi à la présentation des orientations du congrès de l'URI Centre Val-de Loire. Pour cela, il a été ouvert à l'ensemble des syndicats, permettant à chacun de poser des questions, demander des éclaircissements sur le projet d'orientations.

Ce Comité régional fut un moment d'échange politique autour des sujets comme :

- La guerre en Ukraine.
- L'impact du réchauffement climatique.
- Les Elections présidentielles et législatives.
- Le pouvoir d'achat.
- L'actualité locale, etc ...

Vous êtes nombreux à être intervenu afin de nous faire part de vos retours et points de vue sur ses sujets mais aussi nous parler de votre réalité de terrain dans vos syndicats.

C'est toujours un moment constructif afin de permettre à la CFDT Centre-Val de Loire d'évoquer tous les sujets que vous nous remontez.■

11 octobre 2022

# SALON CSE A COMET




■La CFDT a renoué avec une ancienne habitude d'avoir un stand sur le salon CSE à Orléans.

Ce fut un vif succès, beaucoup d'élus sans étiquette se sont présentés sur le stand CFDT tenu par la CFDT de l'UD Loiret.

Cette action a permis de faire des adhésions et de potentielles créations de sections.

■ Pétition santé

## 4.161 SIGNATURES

### Nous y sommes arrivés !

Il nous fallait 4000 signatures pour que cette pétition devienne « une pétition citoyenne ». Nous n'avons obtenu que 161 signatures de plus que ce seuil, c'est peu au vu de nombre d'adhérents que nous avons en région centre, mais nous y sommes arrivés.

Pour la CFDT, il est impératif de revitaliser l'offre de soins.

Seule une cellule interministérielle dotée des moyens et pouvoirs suffisants pourra lever les obstacles. Il faut attirer de jeunes professionnels en facilitant l'installation, le logement, le transport, la formation mais également être novateur pour offrir une meilleure organisation des soins et garantir une offre de qualité à la population.

La CFDT et les habitants du Centre-Val de Loire demandent la mise en place d'une cellule d'urgence en région dotée des moyens et pouvoirs nécessaires pour mettre en place une politique de santé au service de ces habitants. Cette cellule devra mettre en œuvre des actions innovantes y compris dérogatoire au droit commun pour pallier la crise que nous rencontrons.

Cette pétition va donc maintenant être présentée au CESER. Le Conseil National de Refondation (CNR) est aussi l'occasion pour la CFDT de faire avancer ses revendications.

Nous avons souhaité interviewer une adhérente pour qu'elle témoigne de ce qu'est devenu son métier et que vous puissiez par ses mots comprendre l'urgence d'agir.
Son témoignage est loin d'être anecdotique malheureusement dans notre région. ■





# L'hôpital est malade !

***Bonjour Isabelle, peux-tu te présenter en quelques mots ?***

Je suis Isabelle Riva, j'ai 41 ans. J'ai été aide-soignante pendant 4 ans (de 2008 à 2012) en réanimation chirurgicale principalement. J'ai repris mes études en 2012 pour être infirmière en soins généraux, diplôme que j'ai obtenu en 2015. Depuis, j'exerce en chirurgie digestive et urologie d'abord de nuit pendant 3 ans, puis de jour. Je suis adhérente CFDT depuis 2009 et militante depuis 2018. Je suis suppléante à la commission de formation et au CTE depuis 2018. Je suis présente à 20% à la CFDT depuis septembre.

***Peux-tu Isabelle nous décrire la situation actuelle de ton métier ?***

## UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

On a vu les conditions de travail se dégrader d'année en année avec les réductions volontaires de personnel : faire autant, puis plus mais avec moins. La charge et le rythme au travail ont augmenté. Malgré des signalements incessants des difficultés, peu de choses, voire rien, n'ont évolué à cause des contraintes imposées par les directions.
Ce qui a entraîné un désamour de la profession chez un grand nombres d'agents. D'où des départs vers d'autres structures voire vers d'autres professions. Les étudiants ne sont pas intéressés par un métier sensé être humain, mais où on abat du travail plus qu'on ne fait de soins. D'où un manque cruel d'infirmières à l'heure actuelle. Ce qui entraîne des fermetures de lits.
Sauf que les patients continuent à arriver ! Il faut les soigner mais avec des moyens humains réduits et un nombre de lits réduits. On en arrive à installer des patients dans les couloirs faute de lits et de personnel ! Où est la décence, la dignité tant pour le personnel que pour les patients ?

## UN PLANNING À LA PETITE SEMAINE

Les plannings sont rarement respectés. Nous sommes rappelés pendant nos jours de repos voire de congés pour revenir en poste à cause d'arrêts maladie, car il n'y a plus assez de personnels de remplacement ou à cause d'oublis/d'erreurs dans le planning. Le droit à la déconnexion n'existe pas, sauf à éteindre son téléphone et là, ce sont nos proches qui ne peuvent plus nous joindre.
Le planning change tout le temps avec des horaires différents plusieurs fois dans la semaine. Sur les périodes d'été, c'est parfois la foire d'empoigne pour avoir nos 3 semaines de congés sans interruption.
Les « négociations » ne se passent pas toujours bien car chacun a le droit et veut ses 3 semaines de suite. Quand aucun accord n'est trouvé, parfois on se retrouve seulement avec 2 semaines de suite et une autre plus tard. Ce qui ne nous aide pas en termes de récupération ! Il y a moins de bienveillance concernant les besoins des agents sur le planning, ce qui provoque une certaine défiance.

## MANQUE DE TEMPS

Les prises en charge des patients sont de plus en plus compliquées avec des pathologies de plus en plus lourdes et des impondérables administratifs.

a. Les patients tardent de plus en plus à consulter car ils n'ont pas forcément de médecin traitant (le Loiret est en manque cruel de médecins), ce qui rend les pathologies plus complexes à traiter sur les plans médico-chirurgical, psychologique et social.

b. Du coup les patients ont besoin de plus d'accompagnement ce qui nécessite du temps infirmier qu'on n'a pas car on manque d'infirmières ! C'est le chien qui se mord la queue ! Et comme on n'a pas le temps, les patients sont insatisfaits des soins.

c. On dépasse régulièrement les bornes horaires pour pouvoir finir notre travail et ne pas laisser du travail supplémentaire à la collègue suivante qui a déjà son propre travail à effectuer. Les heures supplémentaires ne sont pas toujours comptabilisées ou impossibles à récupérer.

d. Il y a de plus en plus de tâches administratives à effectuer en lien avec la qualité des soins. Cela est très chronophage et on est moins présent auprès des patients.

## DES SALAIRES PAS À LA HAUTEUR PENDANT DES ANNÉES

On a payé le prix fort des réductions budgétaires avec un gel du point d'indice et donc des salaires sur plusieurs années. Pendant ce temps, le coût de la vie augmente. Même si les conditions de travail ne sont pas forcément meilleures ailleurs, comment conserver son personnel si le salaire est meilleur chez le voisin ? J'espère que la revalorisation récente de nos salaires va permettre d'augmenter les recrutements et de motiver les autres à rester.

## LES CONSÉQUENCES

En gros, les personnels paient le prix des réformes passées avec les conséquences actuelles: manque de médecins, manque d'infirmières, manque de lits, manque d'attractivité.
On en est arrivé à une déshumanisation de la profession. On devient des robots, on fait les choses mécaniquement.

Il aura fallu une crise sanitaire pour que l'on accepte de réfléchir sur les conditions de travail des hospitaliers, leur carrière, leur salaire. On n'aurait jamais dû en arriver là ! A vouloir faire la sourde oreille, on est arrivé à une situation catastrophique des hôpitaux en France : le navire coule. Ceux qui restent écopent tant bien que mal mais pour combien de temps...

Psychologiquement, on est au bout. On n'accompagne pas les patients correctement, on ne fait pas notre travail correctement. Tout est en contradiction avec les valeurs et les fondements mêmes de notre métier. C'est très dur de s'asseoir sur ses valeurs humaines et professionnelles. On manque de reconnaissance professionnelle pour tout ce qu'on accompli au quotidien.
Physiquement, on est arrivé au bout de ce qu'on pouvait endurer. On ne s'en sort pas, on n'a pas le temps de prendre de pause, d'aller aux WC. Nos droits à congés sont difficilement respectés.
On a beaucoup de difficultés à concilier vie de famille, vie sociale et vie professionnelle. Comment s'organiser avec un planning qui peut changer à n'importe quel moment ? Cela génère de la fatigue, des conflits au travail et à la maison, une rupture des liens sociaux. Les soupapes disparaissent les unes après les autres car on n'a plus la force physique et mentale de s'accorder du temps.

On nous dit de prendre soin de nous mais l'institution ne fait rien pour prendre soin de nous en profondeur. On ne nous écoute pas, genre ça ira mieux demain. Sauf que cela fait des années qu'on dit que ça ne va pas et que rien n'est fait. Il faut continuer vaille que vaille pour faire tourner la boutique et tant pis pour le reste. Le résultat c'est qu'à force de tirer sur la corde, qu'elle soit physique ou psychologique, on ne parvient plus à compenser, à trouver des sources de satisfaction pour continuer. Les burn-out et les accidents de travail se multiplient avec des arrêts plus ou moins longs. Les retours au travail se font au compte-goutte. Certains sont même mis « au placard » à leur retour et dépouillés de leur rôle originel.

## Pourquoi tu continues ce métier ?

Je continue un peu pour le salaire et un peu plus pour le statut, parce qu'on ne vit pas d'amour et d'eau fraîche ! Le Ségur nous a été profitable, mais il y a encore beaucoup de travail à faire pour améliorer les conditions de travail.
Je continue parce qu'infirmière c'était ma vocation ! J'adore « avoir les mains dans le cambouis » au sens propre comme au figuré, voir les patients s'en sortir, les accompagner.
J'aime tout le travail de réflexion inhérent à ma profession et à mon service, les initiatives qu'on me laisse prendre, ne pas être qu'une exécutante mais une partie prenante de la prise en charge.
J'aime le relationnel avec les patients. J'aime donner à l'autre. Je n'attends pas grand-chose en retour, juste de la correction, un merci et de la considération. Considération en tant que personne et en tant que professionnelle.
Et puis je travaille au sein d'une équipe extra dans laquelle il y a une grande solidarité.

J'ai pris un temps syndical pour pouvoir faire évoluer les choses dans le bon sens et pour participer, être actrice de ce changement.

Isabelle Riva,
infirmière en soins généraux

Observatoire de l'imprévoyance

UNE INITIATIVE DU GROUPE VYV

# 15 milliards d'€ par an

**C'est le coût de l'imprévoyance en France,** c'est à dire le **montant des prestations de prévoyance non servies, par défaut ou insuffisance de couverture,** aux personnes rencontrant des situations d'incapacité, d'invalidité, de perte d'autonomie ou de décès. Ces insuffisances entraînent pour les personnes concernées et leurs proches **des pertes de revenus, des surcoûts et des pertes de chance.**

## Les enfants : 2,2 milliards d'€







## Les seniors : 4,3 milliards d'€







652 millions d'€

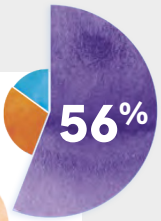



3,1 milliards d'€




598 millions d'€

## Les actifs : 8,4 Milliards d'€







1,9 milliard d'€




2,1 milliards d'€




1,2 milliard d'€




3,1 milliards d'€

**Le coût de l'imprévoyance est estimé selon une méthode de calcul élaborée par l'Observatoire de l'imprévoyance** du groupe VYV, avec l'appui de François-Xavier Albouy, Économiste de la santé et du cabinet d'Actuariat CAPS. Celle-ci consiste en l'estimation des prestations nécessaires pour bien couvrir les risques sur une année, dont sont déduites les couvertures existantes. La méthode et les modalités de calcul sont précisées dans notre note technique. Cette estimation vise à sensibiliser les Français et les pouvoirs publics à la nécessité de disposer d'une bonne couverture prévoyance pour affronter les risques graves de la vie.

→ Découvrez les travaux et les actualités de l'Observatoire de l'imprévoyance du Groupe VYV.

Conception réalisation : avec des mots

Harmonie mutuelle · mgen · mmg · MNT · SMACL ASSURANCES · vyv · groupe Arcade vyv

GROUPE vyv

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siren 532 661 832, n° LEI 969500E0I6R1LLI4UF62.
Siège social : 62-68, rue Jeanne-d'Arc - 75013 Paris.

Périodique de l'Union Régionale Centre CFDT - 10, Rue Théophile Naudy - 45000 Orléans - Tél. 02.38.22.38.60. - E-mail : uricentre@centre.cfdt.fr - journal trimestriel - Autorisation 10/93 CPPAP n° 0626 S 06395 - Directeur de Publication : Nathalie Dumais - Abt 1 an : 15 € - le n° 2,5 € - Comité de Rédaction : Nathalie Dumais, Rachid Bouadma, Christine Le Moal, Caroline Blot, Xavier Rahard, Teddy Aveline- Composition Maria Sancho - SCS CFDT Orléans Impression : Imprimerie Prévost - 280, rue Marcel Paul - 45770 Saran -

PEFC 10-31-3175 pefc-france.org